Démarche : Année 4 - Renouvellement du financement du poste de chef de projet

Petites villes de demain dans le département de la Mayenne (53)

Organisme : Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui

territorial

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Ce formulaire est à utiliser uniquement si vous avez déjà effectué une première demande de subvention pour le financement du poste de votre chef de projet Petites villes de demain au cours de l'année civile précédente. Pour mémoire, dans le cadre du programme Petites villes de demain, l'État subventionne les collectivités lauréates pour le recrutement de chefs de projet dédiés, à hauteur de 75% du coût annuel du poste, sur le temps du programme, soit jusqu'en mars 2026.

Trois partenaires contribuent au financement de cette mesure : l'ANCT, la Banque des territoires et l'ANAH.

Ce formulaire est à utiliser dans le cas d'un financement ANAH ou sans financement ANAH.

Les pièces exigées au dépôt de cette demande de renouvellement sont les suivantes :

- une lettre de demande de subvention ;
- un plan de financement prévisionnel annuel;
- -une fiche bilan des actions accomplies par le chef de projet sur la période des 12 mois écoulés;
- -un état certifié par le comptable des salaires versés au chef de projet sur les 12 mois écoulés.
- le cas échéant : toute pièce déjà déposée lors de la première demande, dont la teneur nécessiterait une modification du fait d'un changement de situation (ex : changement du chef de projet (CV), modification de la fiche de poste, délibération pour le financement).

La demande de financement sera à renouveler pour le financement de l'année civile suivante.

Précisions générales

Les pièces exigées au dépôt de la demande sont les suivantes :

- LETTRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Elle est adressée aux partenaires financeurs mobilisés et signée par le demandeur (collectivité ou établissement public) et la ou les collectivités associées à la demande le cas échéant.

- PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ANNUEL

Il est établi sur 12 mois, précise le montant estimatif de la dépense et les financements envisagés.

- FICHE BILAN DES ACTIONS ACCOMPLIES PAR LE CHEF DE PROJET SUR LA PERIODE DES 12 MOIS ECOULES Année 4 - Renouvellement du financement du poste de chef de projet Petites villes de demain de ETAT CERTIFIE PAR LE COMPTABLE DES SALAIRES VERSES DU CHEF DE PROJET SUR L'ANNEE 3

- ETAT CERTIFIE PAR LE COMPTABLE DES SALAIRES VERSES DU CHEF DE PROJET SUR LES 12 MOIS ECOULES (ANNEE 4)

En cas de changement:

- FICHE DE POSTE DU CHEF DE PROJET

Elle précise les missions attribuées, respectant l'économie générale de la fiche de postetype présentée en annexe de l'instruction du Directeur général de l'ANCT du 1e mars 2021, et les communes pour lesquelles le chef de projet exécutera ses missions. En cas de mutualisation, elle indique la quotité de travail dédiée à chaque commune. Elle précise également le positionnement du poste.

- COPIE DU CV ET DU CONTRAT DE TRAVAIL

Les données personnelles recueillies sont nécessaires à l'exécution de la mission d'intérêt public des partenaires financeurs. Il appartient au demandeur d'informer préalablement les personnes de la transmission et du traitement des données personnelles par des tiers ainsi que de leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition, et le cas échéant d'effacement, de limitation et du droit à ne pas faire l'objet d'une décision autonomisée.

- DELIBERATION

Il s'agit de la délibération du conseil municipal ou communautaire de la collectivité ou de l'établissement demandeur autorisant la demande de financement.

- RIB

Lettre de demande

Lettre de demande
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Lettre de demande
Joindre la lettre de demande adressée aux partenaires financeurs et signée par le demandeur (collectivité détablissement public) et la ou les collectivités associées à la demande le cas échéant.
Collectivité(s) associée(s) à la demande Nom de la collectivité
Nom de la collectivité
Nom de la collectivité
Adhésion au programme
Convention d'adhésion ou convention d'ORT valant convention d'adhésion Pièce justificative à joindre en complément du dossier Convention

Année 4 - Renouvellement du financement du poste de chef de projet Petites villes de de
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Convention
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Convention
Engagement d'une opération complexe d'amélioration de l'habitat
Précisions Les opérations complexes d'amélioration de l'habitat sont l'OPAH-RU, l'OPAH-CD et le plan de sauvegarde.
Engagement d'une opération complexe d'amélioration de l'habitat
En phase pré-opérationnelle
En phase opérationnelle*
□ Non
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de non-commencement d'exécution des missions du poste
Dans l'hypothèse d'une première mobilisation du financement de l'ANAH, joindre l'attestation de non-commencement de l'exécution des missions du poste. La prise de poste doit être postérieure à la demande.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Délibération du conseil autorisant l'opération engagée
Joindre la délibération du conseil municipal ou communautaire de la collectivité maître d'ouvrage ayant autorisé la signature de la convention d'opération complexe d'amélioration de l'habitat si l'opération est en phase opérationnelle.
Fiche de poste
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Fiche de poste
Joindre la fiche de poste précisant les missions attribuées, respectant l'économie générale de la fiche de poste-type présentée en annexe de l'instruction du Directeur général de l'ANCT du 1e mars 2021, et les communes pour lesquelles le chef de projet exécutera ses missions. En cas de mutualisation, elle indique la quotité de travail dédiée à chaque commune. Elle précise également le positionnement du poste.
Quotité de travail dédiée aux missions de revitalisation et de conduite de l'opération complexe d'amélioration de l'habitat, le cas échéant (%) Précisez la part de travail dédiée aux missions attribuées.
Quotité de travail dédiée par commune (%) Précisez la part de travail dédiée à chacune des communes Petites villes de demain bénéficiaires.

nnée 4 - Renouvellement du financement du poste de chef de projet Petites v	villes de dema
ositionnement du chef de projet	
écisez le positionnement du chef de projet dans l'organigramme.	_
lan de financement prévisionnel annuel	
èce justificative à joindre en complément du dossier] Plan de financement prévisionnel annuel	
écisez le montant de la dépense prévisionnelle et les financements envisagés.	
ontant de la dépense prévisionnelle totale annuelle du poste (€) écisez le montant prévisionnel du salaire annuel chargé.	
······································	1
	_
nanceur(s), taux et montant des financements demandés om du financeur	
écisez	
c : ANCT, Banque des territoires, ANAH, etc	_
aux du financement	
écisez	
ontant du financement	_
écisez	
]
om du financeur	
écisez « : ANCT, Banque des territoires, ANAH, etc	
ANCT, ballque des territoires, ANAM, etc	7
aux du financement	
écisez	
ontant du financement	_
écisez	
]
om du financour	_
om du financeur écisez	
c : ANCT, Banque des territoires, ANAH, etc	_

Année 4 - Renouvellement du financement du poste de chef de projet Petites villes de demain d
Taux du financement Précisez
Montant du financement Précisez
CV et contrat de travail si connus
Précisions Les données personnelles recueillies sont nécessaires à l'exécution de la mission d'intérêt public des partenaires financeurs. Il appartient au demandeur d'informer préalablement les personnes de la transmission et du traitement des données personnelles par des tiers ainsi que de leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition, et le cas échéant d'effacement, de limitation et du droit à ne pas faire l'objet d'une décision autonomisée.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Contrat de travail si signé
Joindre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier CV si connu
Joindre
Habilitation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Délibération habilitant le demandeur
Joindre la délibération du conseil municipal ou communautaire de la collectivité ou de l'établissement public demandeur.
Nom du service chargé du dossier de demande Précisez
Email du service chargé du dossier de demande Précisez
Téléphone du service chargé du dossier de demande Précisez

Identité bancaire

Année 4 - Renouvellement du financement du poste de chef de projet Petites villes de demain d
Précisez le numéro IBAN.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier RIB
Joindre
Fiche bilan des missions accomplies par le chef de projet sur la période des 12 mois écoulés Joindre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Fiche bilan des missions accomplies par le chef de projet sur la période des 12 mois écoulés
- ETAT CERTIFIE PAR LE COMPTABLE DES SALAIRES VERSES DU CHEF DE PROJET SUR L'ANNEE 3 Joindre l'état comptable certifié des salaires chargés pour l'année de référence 3 afin de garantir la paiement du solde de l'année selon les dépenses réelles engagées
Etat certifié par le comptable des salaires versés du chef de projet sur les 12 mois écoulés (année 4) Joindre.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Etat certifié par le comptable des salaires versés du chef de projet sur les 12 mois écoulés
Autres informations
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autre document complémentaire
Informations complémentaires Précisez si nécessaire.
Nouveau champ